RCS : MACON
Code greffe : 7106

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MACON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 1981 B 00024
Numéro SIREN : 321 175 747
Nom ou dénomination : FOGEX

Ce dépôt a été enregistré le 25/03/2019 sous le numéro de dépôt P2019/000006

272168

Dénomination : FOGEX
Adresse : 644 rue Des Grandes Teppes Espace d'Activités de Sennecé 71000 Macon -FRANCE-

n° de gestion : 1981B00024
n° d'identification : 321 175 747

n° de dépôt : P2019/000006
Date du dépôt : 25/03/2019

Pièce : Ordonnance du Président

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MACON (Saône-&-Loire)

272168

2019OP00116

REPUBLIQUE FRANÇAISE

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MACON

ORDONNANCE

Nous, Maurice BOST, Président du tribunal de commerce de Mâcon,

Assisté de D. BERNARD, greffier,

Vu la requête qui précède et les moyens exposés par :

La SAS FOGEX, 644 rue des Grandes Teppes Espace d'Activités de Sennecé - 71000 MACON - RCS Mâcon 321 175 747 représenté(e) par Maître ANDRE & ASSOCIES, avenue du Général de Gaulle et 18 Rue Buffon - 21200 BEAUNE

tendant à voir proroger le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 30/09/2018

Vu les articles L. 223-26, L. 241-5, R. 123-111, R 223-18-1 et R. 210-19 du Code de Commerce.

PROROGEONS jusqu'au 31/07/2019
le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2018 de la SAS FOGEX, 644 rue des Grandes Teppes Espace d'Activités de Sennecé - 71000 MACON - RCS Mâcon 321 175 747 ;

LAISSONS les dépens dans lesquels seront compris les frais de greffe, liquidés selon le tarif en vigueur, à la charge de la partie requérante.

Fait à Mâcon, le 22/03/2019

Le Président,
M. BOST

Le Greffier,
D. BERNARD

Frais de greffe de la présente ordonnance : 33.19 € TTC (22.74 € HT – 4.55 € TVA – 5.9 € débours)

Pour copie certifiée conforme

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MACON (Saône-et-Loire)

2019 CP 116

FOGEX
Société par actions simplifiée au capital de 283 800 euros
Siège social : 644 Rue des Grandes Teppes – Espace d'Activités de Sennecé
71000 SENNECÉ LÈS MÂCON

321 175 747 RCS MÂCON

(la « **Société** »)

REQUETE
à Monsieur le Président du Tribunal de commerce de MÂCON

LE SOUSSIGNE :

Monsieur Thierry ANDRE, demeurant 22 Avenue du 8 septembre 1944 à BEAUNE (21200),

Agissant en qualité de Président de la Société,

A l'honneur de vous exposer :

- Que la Société a, conformément à ses statuts clôturé son dernier exercice social au 30 septembre 2018,

- Que, conformément à l'article L.227-9 du Code de commerce et à ses statuts, les comptes annuels doivent être approuvés par l'associé unique dans les six mois suivant la date de clôture de l'exercice, sauf prorogation dudit délai par décision de justice,

- Que la Société fait actuellement l'objet d'importantes restructurations organisationnelles suite à son changement de contrôle indirect, lesquelles ont empêché la consultation en temps et en heure de l'associé unique appelé à statuer sur les comptes annuels clos le 30 septembre 2018.

C'est pourquoi le Soussigné a l'honneur de vous prier de bien vouloir autoriser la Société qu'il représente, à bénéficier d'un délai supplémentaire de quatre mois, soit jusqu'au 31 juillet 2019, pour soumettre les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2018 à l'approbation de l'associé unique, conformément aux dispositions de l'article L.227-9 susvisé et aux statuts de la Société.

Fait à BEAUNE (21200),
Le 20 mars 2019.

Le Président
Monsieur Thierry ANDRE